

Le 16/10/20

**Objet** : Demande de CSSCT extraordinaire

Monsieur,

Face à la situation qui se dégrade par rapport à la circulation de la Covid 19, de nombreuses questions se posent quant à l'organisation du travail des agents du TER AURA et quant aux mesures de prévention à mettre en œuvre pour protéger au mieux les personnels.

Pour ces raisons-là, les membres CSSCT BORGEY Cédric et POSSICH Nicolas demandent la tenue d'une CSSCT extraordinaire dans les plus brefs délais.

**Nous souhaitons un point détaillé à date :**

- Du nombre d'agents dépendants de TER AURA qui sont positifs à la Covid 19 (détail par établissements et directions de lignes)
- Du nombre d'agents dépendants de TER AURA qui sont placés en isolement pour contact à risque avéré (détail par établissement et directions de lignes)
- Du nombre d'agents dépendants de TER AURA qui sont maintenus à domicile en tant que personnes fragiles ou vulnérables (détail par établissements et directions de lignes)

**Nous demandons :**

- Comment et par qui seront contrôlées les autorisations de déplacements entre 21h et 06h ? Pour l'accès en gare ?

- La possibilité, pour les agents en contact dans leur cellule familiale avec des personnes fragiles ou vulnérables, d'être placés en isolement à domicile.
- La suspension du contrôle à quai et à bord des trains.
- La suspension des tours de train une fois la présence de voyageurs à bord.
- La suspension des Accueil-Embarquements et débarquement.
- La suspension de toute mission à quai ou dans les halls de gare pour les ASCT.
- La mise en place de fiches ou stickers de désinfections dans les cabines de conduites réservées aux ASCT à émarger à chaque désinfection de la rame.
- Le renforcement de l'équipage en ASCT des trains circulant entre 21h et 6h pour renforcer la sureté à bord.
- La mise en place de mesures renforcées dans les gares entre 21h et 6h pour assurer la sureté qui risque de se dégrader ces prochaines semaines du fait de la mise en place du couvre-feu.
- Un échange sur les conditions de restauration lors des RHR suite à la mise en place du couvre-feu.
- La mise en place du Télétravail intégral pour les volontaires dans tous les services où cela est possible.
- Comment la direction met en place sans délai le maintien des personnes vulnérables à domicile suite à la décision du conseil d'état.

Dans l'attente de notre convocation pour cette CSSCT extraordinaire, veuillez recevoir nos salutations.

*M. BORGEY*



*M. POSSICH*



**Copie à :**

- *L'Inspection du travail*
- *Médecin du travail*
- *Les autres membres de la CSSCT*